

Document Conceptuel
sur le modèle de développement durable des communautés
basé sur l'application de la Philosophie de l'Economie de Suffisance

1. Contexte

La Thaïlande a réussi à développer le modèle de développement durable des communautés appelé un «Village de l'Economie de Suffisance», basé sur l'application de la Philosophie de l'Economie de Suffisance (PES). Actuellement, environ 24000 «Villages de l'Economie de Suffisance» autour de la Thaïlande, ont atteint leurs objectifs de développement de façon durable. Certains sont même devenus les «centres de formation», ayant pour but de partager leurs pratiques et leurs expériences.

L'objectif de la PES est de créer un développement équilibré et stable en renforçant la capacité à répondre adéquatement aux défis majeurs découlant d'un monde en rapide mutation. Ceci peut s'appliquer à tous les niveaux, de l'individu, de la famille, de la communauté à la société, ainsi qu'à tous les secteurs de la société, du gouvernement, de l'entreprise, de l'industrie, de l'agriculture et des services.

Le PES pourrait renforcer le secteur agricole et la sécurité alimentaire en augmentant la valeur des produits agricoles tout au long de la chaîne d'approvisionnement et en renforçant la sécurité alimentaire aux niveaux du foyer et de la communauté. La PES promeut également la durabilité des ressources naturelles et de l'environnement en rendant le système de gestion efficace, transparent et équitable.

L'Agence Thaïlandaise de Coopération Internationale (TICA), Ministère des Affaires Etrangères de Thaïlande, a initié un programme sur des projets de coopération pour le développement durable basé sur l'application de la PES avec des pays en voie de développement tels que le Lesotho, le Timor-Oriental, le Laos, le Cambodge, les Tonga et les Fidji. Ce genre de projet doit être conçu et réalisé selon les besoins de développement dans une zone ciblée, un village ou une communauté. Une série d'activités sera établie afin de garantir les résultats finals.

La Thaïlande souhaiterait partager ses expériences et ses pratiques de la PES comme une approche de développement avec d'autres pays en voie de développement en tant qu'«Amis de la PES». Cela a pour but d'atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) selon l'Agenda 2030 de développement durable de l'ONU. La TICA est en train de poursuivre le «Partenariat de la PES pour les ODD» en revitalisant le 17^{ème} Objectif: le partenariat mondial pour le développement durable basé sur l'application de la PES.

En renforçant le «Partenariat de la PES pour les ODD» à travers la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, la Thaïlande souhaite travailler en partenariat avec d'autres pays en voie de développement, ainsi qu'avec les organisations internationales concernées, afin d'achever les 16 Objectifs restants et de ne laisser personne derrière.

2. Intitulé du Projet

Mise en place d'un modèle de développement durable des communautés basé sur l'application de la Philosophie de l'Economie de Suffisance comme modèle alternatif pour le développement durable.

3. But du Projet

Elaborer un «modèle de développement des communautés» dans le pays partenaire.

4. Objectif du Projet

Mettre en place un «modèle de développement des communautés» qui pourra être développé plus tard en vue d'être un centre de formation de développement dans le pays partenaire.

5. Résultats du Projet

1. Un modèle de développement des communautés est créé dans la zone ciblée;
2. Le personnel chargé du projet et les agences locales responsables d'exécution sont formés dans le domaine du développement des communautés par l'application de la PES, respectant à la fois les connaissances locales, et sont capables de maintenir le niveau d'équilibre, de stabilité et de développement durable;
3. Un centre de formation en développement durable sera mise en place et constituera une nouvelle étape dans le partage des connaissances sur la PES et son application;
4. Les objectifs initiaux pour le développement des communautés seront réalisés, entraînant l'amélioration de la qualité de vie avec la stabilité et la durabilité des retours économiques, l'harmonisation de la famille, de la communauté et de la société ainsi que la gestion des ressources naturelles et de l'environnement pour les avantages de la génération présente et les générations suivantes.

6. Activités du Projet

- Une équipe d'experts sera envoyée dans le pays partenaire pour effectuer une première évaluation des besoins. En accord avec le pays partenaire, un site sera identifié pour accueillir le projet.

- Un cadre de coopération bilatérale entre la TICA et le pays partenaire sera conjointement élaboré.

- Un groupe de hauts représentants du pays partenaire sera invité à effectuer une visite d'étude en Thaïlande, pendant qu'un groupe de fonctionnaires du gouvernement du pays partenaire sera invité à suivre une formation de courte durée en Thaïlande.

- Une équipe d'experts et de volontaires (facultatif) sera envoyée dans le pays partenaire afin d'assister à la mise en œuvre du projet dans la communauté ou le village ciblé. L'équipement et le matériel nécessaire seront mis à disposition.

- Le projet sera conjointement évalué annuellement pendant sa période d'exécution.

7. Ligne Directrice du Partenariat

Pour assurer un sentiment profond d'appropriation et de durabilité dans le long terme, les lignes directrices du partenariat seront élaborées sur une base volontaire.

8. Gestion du Projet

8.1 Directeur du projet

Pour garantir que le projet peut être achevé à temps et dans les limites du budget, un directeur de projet sera désigné par le pays partenaire.

Le Directeur du projet doit superviser le projet afin de s'assurer que les résultats escomptés soient atteints, que les ressources les plus efficaces soient utilisées, que le personnel effectue adéquatement le travail et que les objectifs envisagés du projet soient atteints.

8.2 Organisme homologue et personne de contact

Partie thaïlandaise: Agence Thaïlandaise de Coopération Internationale (TICA)

Coordinateur:

E-mail:

Partie du pays partenaire:

Coordinateur:

E-mail:

9. Suivi et Evaluation

Le suivi doit être conjointement mené à travers la création d'un Comité Directeur du Projet (CDP) composé de représentants des organismes concernés des deux parties. Le CDP doit se réunir selon l'accord.

Après la réalisation du projet, la mise en place de l'évaluation du projet est recommandée pour confirmer la durabilité du projet et pour pouvoir renforcer ultérieurement le partenariat mondial pour le développement durable.

* * * * *

Agence Thaïlandaise de Coopération Internationale (TICA)

Septembre 2016